



Le Prix Co-legia 2018

Ensemble, les entreprises mécènes du collectif décernent chaque année le Prix Co-legia afin de récompenser des projets créatifs artistiques et/ou culturels à Liège. Cette année, le montant du prix s'élève à 14.000 euros.

Les membres du collectif désignent le(s) lauréat(s) parmi les candidats qui ont déposé un dossier suite à l'appel à projets.

Pour être éligible au concours, le projet doit :

- Avoir prioritairement une finalité culturelle
- Prendre place dans le Grand Liège
- Être visible/accessible au public
- Être réalisé endéans l'année qui suit la remise de Prix (octobre)
- Être dénué de tout caractère lucratif ou commercial
- Le soutien de Co-legia doit être significatif dans la réalisation du projet.
- Le porteur de projet doit apporter la garantie de la faisabilité du projet.

Outre ces critères, le jury est attentif aux éléments suivants :

- Le développement de talents artistiques
- L'impact du projet et le nombre de personnes touchées
- L'apport du projet au citoyen

Le concours s'adresse à tout porteur de projet, quelle que soit sa forme juridique (asbl, association de fait, école, société, coopérative, sprl, etc.) à l'exception des pouvoirs publics.

Les candidats déposent leur dossier jusqu'au 25 mai 2018, minuit, à l'adresse: co-legia@promethea.be



Vous trouverez ci-dessous tous les documents nécessaires pour compléter votre inscription.

- [Règlement](#)
- [Dossier de candidature](#)
- [Fiche d'inscription](#)